Centre de services scolaire des Sommets Québec

ST-PIE X
Respect - Engagement - Épanouissement

Normes et modalités 2026-2027

Communication, évaluation, qualité de la langue et gestion des absences

Modalité des communications

Première communication	Commentaires remis au 9 octobre 16h. Disponible aux parents à partir du 13 octobre.
1er bulletin 54 jours	Du 25 aout au 13 novembre 2026. Notes remises le 13 novembre à 16h. Rencontres avec parents et disponibilité des bulletins du 16 au 20 novembre 2026.
2e bulletin 59 jours	Du 16 novembre au 26 février 2027. Notes remises le 8 mars à 16h. Disponible aux parents à partir du 8 mars 2027.
3e bulletin 68 jours	Du 9 mars au 21 juin 2027. Notes remises le 23 juin à 8h. Disponible aux parents à partir du 1e juillet 2027.

Modalité d'évaluation au préscolaire

<table>
<tr><th rowspan="2">Domaines</th><th rowspan="2">Compétences et axes de développement</th><th>Étape 1</th><th>Étape 2</th><th>Étape 3</th></tr>
<tr><td colspan="3">Évaluation des domaines de développement en cours d'étape</td></tr>
<tr><td>Physique et moteur</td><td>Accroître son développement physique et moteur
Motricité et saines habitudes de vie</td><td colspan="3" rowspan="5">Au préscolaire, chaque compétence sera évaluée au moins une fois en cours d'année. Elles feront l'objet d'un bilan en fin d'année pour les élèves de 5 ans seulement.</td></tr>
<tr><td>Affectif</td><td>Construire sa conscience de soi
Connaissance de soi et sentiment de confiance en soi</td></tr>
<tr><td>Social</td><td>Vivre des relations harmonieuses avec les autres
Appartenance au groupe et habiletés sociales</td></tr>
<tr><td>Langagier</td><td>Communiquer à l'oral et à l'écrit
Langage oral et langage écrit</td></tr>
<tr><td>Cognitif</td><td>Découvrir le monde qui l'entoure
Pensée et stratégies</td></tr>
</table>

Pour en savoir plus :

Programme cycle de l'éducation préscolaire

Modalité d'évaluation au primaire

Niveaux d'atteinte	Commentaires aux élèves	Équivalent chiffré au bulletin
Niveau 3 Compétence maitrisée	**Wow! Cible atteinte.**	**90%**
Niveau 2 Compétence fragile.	**Cible touchée. Continue!**	**69%**
Niveau 1 Compétence en échec.	**Oups! Cible à travailler.**	**50%**

Informations liées à la communication du processus d'évaluation

- Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour que l'enseignant puisse communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès des enfants.

- Différents moyens pourront être utilisés pour communiquer avec le parent. En plus de la première communication d'octobre et des 3 bulletins, l'enseignant utilisera l'un ou l'autre des moyens suivants : Courriels, Baromètre, agenda, feuille de route, carnet Plume, travaux envoyés à la maison, bilan hebdomadaire ou mensuel, portfolio, appel téléphonique, etc.

- Les enseignants doivent minimalement produire une communication mensuelle pour les élèves dans les cas suivants :
 - les performances de l'élève laissent craindre qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite fixé pour les programmes d'études ou en ce qui concerne un élève de l'éducation préscolaire, lorsque ses acquis laissent craindre qu'il ne soit pas prêt à passer en première année du primaire au début de l'année scolaire suivante;
 - les comportements de l'élève ne sont pas conformes aux règles de conduite de l'école;
 - ces renseignements étaient prévus dans le plan d'intervention de l'élève.

Ces renseignements ont pour but de favoriser la collaboration des parents et de l'école dans la correction des difficultés d'apprentissage et de comportement, dès leur apparition et, selon le cas, dans l'application du plan d'intervention. La première communication d'octobre, les rencontres de parents et les trois bulletins sont inclus dans le processus.

PREMIÈRE ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		Épreuve de fin d'année
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	**X**		**X**		X	X	
	Lire (50%)	**X**		**X**		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	**X**		**X**		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20%)			**X**		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	**X**		**X**		X	X	
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	**Non Évalué**		**X**		X		
	Communiquer oralement en anglais (40%)	**Non Évalué**		**X**		X		
Culture et citoyenneté québécoise				**X**		X		
Arts plastiques				**X**		X		
Musique				**X**		X		
Éducation physique et à la santé		**X**		**X**		X		

Les compétences transversales : Organiser son travail et Travailler en équipe seront enseignées et les observations et commentaires seront émis aux 1e et 3e bulletins.

* Éducation à la sexualité : non évaluée

*Développement personnel et social : non évalué

DEUXIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	**X**		**x**		x	x	
	Lire (50%)	**X**		**x**		x	x	
	Communiquer oralement (20%)	**X**		**x**		x		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			**x**		x	x	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	**X**		**x**		x	x	
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	**Non Évalué**		**X**		**X**		
	Communiquer oralement en anglais (40%)	**Non Évalué**		**X**		**X**		
Culture et citoyenneté québécoise				**x**		X		
Arts plastiques				**x**		X		
Musique				**X**		X		

Les compétences transversales : Organiser son travail et Travailler en équipe seront enseignées et les observations et commentaires seront émis aux 1e et 3e bulletins.

* Éducation à la sexualité : non évaluée

*Développement personnel et social : non évalué

TROISIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)			Épreuve de fin d'année
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape		
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		x		x			
	Lire (50%)	X		x		x			
	Communiquer oralement (20%)	X		x		x			
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			x		x			
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		x		x			
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X				X			
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X				X			
	Écrire des textes (15%)			X		X			
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		x		x			
Science et technologie		x		x		x			
Culture et citoyenneté québécoise				x		x			
Art plastique				x		x			
Musique						X			
Éducation physique et à la santé		X		X		X			

Les compétences transversales : Organiser son travail et Travailler en équipe seront enseignées et les observations et commentaires seront émis aux 1e et 3e bulletins.

* Éducation à la sexualité : non évaluée

*Développement personnel et social : non évalué

QUATRIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		Épreuves ministérielles
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	**X**		**X**		**X**		**20%**
	Lire (50%)	**X**		**X**		**X**		**20%**
	Communiquer oralement (20%)	**X**		**X**		**X**		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			**X**		**X**		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	**X**		**X**		**X**		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	**X**				X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	**X**				X		
	Écrire des textes (15%)			**X**		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		**x**		**X**		**X**		
Science et technologie		**X**		**X**		**X**		
Culture et citoyenneté québécoise				**X**		**X**		
Arts plastiques				**X**		**X**		
Musique				**X**		X		
Éducation physique et à la santé		**X**		**X**		X		

Les compétences transversales : Organiser son travail et Travailler en équipe seront enseignées et les observations et commentaires seront émis aux 1e et 3e bulletins.

* Éducation à la sexualité : non évaluée

*Développement personnel et social : non évalué

CINQUIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		Épreuve de fin d'année
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X	X	
	Lire (40%)	X		X		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X		X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X				X		
	Écrire des textes (20%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie		X		X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences transversales : Organiser son travail et Travailler en équipe seront enseignées et les observations et commentaires seront émis aux 1e et 3e bulletins.

* Éducation à la sexualité : non évaluée

*Développement personnel et social : non évalué

*Orientation scolaire et professionnelle : non évaluée

SIXIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)			Épreuves ministérielles
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape		
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X	X	X	X	X	X		20%
	Lire (40%)	X	X	X	X	X	X		20%
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X			
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X	X	X	X	X	X		20%
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X	X		20%
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)			X		X			
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X				X			
	Écrire des textes (20%)			X		X			
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X			
Science et technologie		X		X		X			
Culture et citoyenneté québécoise				X		X			
Arts plastiques		X		X		X			
Musique				X		X			
Éducation physique et à la santé		X		X		X			

Les compétences transversales : Organiser son travail et Travailler en équipe seront enseignées et les observations et commentaires seront émis aux 1e et 3e bulletins.

* Éducation à la sexualité : non évaluée

*Développement personnel et social : non évalué

*Orientation scolaire et professionnelle : non évaluée

Qualité de la langue

Principes

Le français est la langue de toutes les communications. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter une attention particulière à la qualité de la langue parlée et écrite.

Plusieurs encadrements font état des obligations relatives à la qualité de la langue.

La Loi sur l'instruction publique nous informe à l'article 22 :

« Il est du devoir de l'enseignant: 5° de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée. »

L'article 35 du régime pédagogique stipule que :

« L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans l'apprentissage et dans la vie de l'école, soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école. »

Il est important de préciser que les critères des cadres d'évaluation balisent le développement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline. On ne peut donc pas pénaliser un élève dans une discipline autre que le français pour ses difficultés à lire, écrire ou parler la langue française.

Dans l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise, la qualité de la langue doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considérée dans les résultats disciplinaires communiqués. Cette rétroaction peut prendre plusieurs formes et faire l'objet de différenciation, selon les besoins de l'élève. Voici quelques exemples :

- reformulation à l'oral de la façon appropriée;
- écrire des commentaires généraux sur le document de l'élève;
- selon l'intention pédagogique et le niveau de l'élève, produire un commentaire ou faire une correction ciblée.

Norme 1 : « *À notre école, la qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.* »

Cette norme est directement liée à la compétence « savoir communiquer ». Ceci implique que les enseignants de toutes les disciplines sont conscients qu'ils doivent enseigner des terminologies, des expressions, des mots de vocabulaire spécifique à leur discipline.

Modalités

En cours d'apprentissage, les enseignants offriront une rétroaction régulière à l'élève au sujet de la qualité de la langue parlée et écrite. Les enseignants peuvent rendre compte, s'il y a lieu, de la qualité de la langue d'un élève par le bulletin en donnant des commentaires à la compétence « savoir communiquer ».

Les enseignants de toutes les disciplines :

- peuvent donner de la rétroaction aux élèves en tenant compte des critères d'évaluation des apprentissages de la compétence « savoir communiquer »;
- favorisent l'utilisation des termes spécifiques à chaque discipline;
- utilisent les stratégies de lecture et d'écriture pertinentes dans leur enseignement;
- s'entendent en équipe sur les stratégies de lecture et d'écriture à enseigner;
- maintiennent les actions permettant de prévenir les difficultés en lecture et en écriture;
- recourent à des modes de communication variés pour proposer des explications ou des solutions.

Norme 2 : « À notre école, la qualité de la langue parlée et écrite est une responsabilité partagée par tous les enseignants de l'école et par les élèves. »

Modalités

Il est essentiel de conscientiser à l'importance de la communication, et ce, à travers toutes les disciplines. Tous les enseignants de l'école seront soucieux de la qualité du français dans les travaux remis. Tous les enseignants de l'école seront un modèle de communicateur, de lecteur et de scripteur.

Exemples de moyens mis en place, selon les besoins :

- Des moments de lecture pour le plaisir sont planifiés et mis en place dans chaque classe.
- Tous les titulaires exploitent la bibliothèque de l'école, et ce, régulièrement.
- Tous les groupes du primaire se rendent régulièrement à la bibliothèque municipale.
- Les enseignants exigent des élèves, à la mesure de leur capacité, des travaux écrits respectant la qualité de la langue.
- Les enseignants concernés :

- accordent du temps aux élèves pour s'autocorriger;
- mettent à la disposition des élèves du matériel d'aide à la correction (Usito, applications informatiques, dictionnaires, grammaires, etc.);
- recourent à des modes de communication variés pour proposer des explications ou des solutions.

Norme 3 : « À notre école, nous ferons la promotion de la langue française et de la culture. »

Modalités

Il est essentiel de valoriser les initiatives qui font la promotion de la langue française et de la dimension culturelle dans notre école.
Exemples de moyens mis en place selon les besoins :

- Nous favorisons la participation des élèves à des activités culturelles gratuites;
- Notre projet éducatif a comme cible prioritaire : Accroitre la maitrise de la compétence à lire de tous les élèves.
- Les thématiques annuelles sont des prétextes pour augmenter l'engagement de tous en lien avec l'enrichissement culturel.

Gestion des absences des élèves

Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire. En effet, ces 180 journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage qui contribueront au développement des compétences.

Les motifs reconnus pour des absences :

- Maladie;
- Décès d'un proche parent;
- Convocation à un tribunal.

Attention! *Les événements sportifs et culturels, ainsi que les voyages ne sont pas des motifs reconnus (ex. : tournois de hockey, foires agricoles, chasse ou pêche, vacances durant les jours de classe, etc.).*

Responsabilités du parent

Le parent de l'élève qui envisage une absence pour des motifs non reconnus doit, dans ce cas, aviser la direction de l'établissement. Il doit également informer le titulaire de son absence. *Le parent qui choisit de partir pour un séjour sans motifs reconnus doit remplir un* ***formulaire*** *avant le séjour.*

Travaux scolaires

Le parent ne peut exiger de la part de l'école la mise en place de services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore la production et le partage des travaux ou des leçons à l'avance.
Lors du retour de l'élève en classe, le titulaire pourrait lui remettre les travaux faits durant son absence. L'élève devra réaliser les travaux dans les jours qui suivront, à la maison, sous la supervision du parent. L'enseignant n'est pas tenu de reprendre les notions vues pendant l'absence.

Période d'examens

Si jamais l'absence se situe dans une période d'évaluations, l'élève pourrait reprendre son évaluation, au besoin. Si tel est le cas, les consignes seront abrégées et le contexte d'évaluation sera modifié.
Attention! *Une absence à une Épreuve ministérielle sera traitée selon les normes prescrites. Étant donné qu'une absence pour des motifs non reconnus ne justifie pas une absence à ce genre d'épreuves, l'élève se verra attribuer la note zéro.* Cette note pourra avoir des impacts sur le résultat final au bulletin. En cas d'absence pour des motifs reconnus, une pièce justificative pourra être exigée si l'absence dépasse 5 jours.